

Porte-parole Verte : Doris Angst

Ce rapport contient deux demandes de crédits d'engagement: un pour le paysage et un autre pour la protection de la nature.

Nous saluons et prenons note de la volonté exprimée par le CE de s'engager fermement en faveur de la promotion de la biodiversité et de la préservation du paysage.

La population accorde une grande importance aux paysages. Elle est tout particulièrement sensible à leur diversité. Les **paysages** typiques tels que les pâturages boisés ou les sites marécageux se trouvent toujours sous pression. Nous sommes donc particulièrement contents que le CE prévoit d'élaborer une conception cantonale du paysage et de mettre enfin sous protection les sites marécageux. Nous comptons sur lui que les mesures prévues seront efficaces et appliquées.

Pour le volet protection de la nature

Biodiversité

Rappelons d'abord que la biodiversité est la base de la vie. Elle fournit, au travers des écosystèmes, de nombreux services indispensables. Ces services écosystémiques sont, entre autres, la fertilité des sols, la pollinisation, l'épuration de l'eau et de l'air ainsi que la protection du climat

La biodiversité en Suisse et **dans notre canton** est dans un état insatisfaisant. En Suisse, près de la moitié des types de milieux naturels, mais aussi la moitié de toutes les espèces indigènes, sont menacés ou potentiellement menacés et 3 % (255) des espèces indigènes se sont éteintes.

Depuis 1900, des écosystèmes naturels fréquents dans le temps, ont vu leur surface se réduire comme peau de chagrin : 95 % des prairies et pâturages secs et 82 % des marais ont disparu. Les milieux naturels restants sont de plus en plus fragmentés et isolés les uns des autres, ce qui compromet leur qualité biologique.

Les conventions-programmes conclues entre la Confédération et les cantons constituent le principal instrument du développement direct de la biodiversité au niveau fédéral. L'exécution de la protection incombe aux cantons. Les conventions-programmes sont axées sur les objectifs de la Stratégie Biodiversité Suisse et sur ceux du plan d'action. Elles visent une planification intégrale de l'infrastructure écologique - y compris une coordination avec les politiques sectorielles - mettent en œuvre les mesures d'assainissement et de revalorisation des milieux et **mettent l'accent sur la mise en réseau.**

Les programmes présentés dans ce rapport suivent ces critères et vont, espérons-le, contribuer au maintien et à l'amélioration de l'état de la biodiversité dans notre canton. Rappelons que notre canton présente une biodiversité plus faible que la moyenne des autres cantons.

Rajoutons que la mise en des mesures prévues ne bénéficie pas seulement à la nature, mais qu'elles représentent aussi des emplois locaux et du savoir-faire local. Pour un franc investit, l'état reçoit le quadruple. Rappelons également que ce sont des projets des associations, des communes, des privés et du canton qui bénéficieront du soutien de la Confédération. C'est un bel exemple d'utilisation de synergies de différents partenaires.

Pour toutes ces raisons évoquées, nous voterons les deux décrets et ceci malgré que nous regrettons que le rapport n'aie pas été traité en commission ce qui aurait permis d'avoir davantage de précisions sur les différents projets et mesures prévus.

Questions:

- Où en est-on avec les travaux d'entretien des objets figurant à l'ICOP? Est-ce que tous les objets inscrits à cet inventaire seront mis sous protection? Est-ce que cette protection comprendra également les travaux de gestion nécessaire?
- Quand est-ce que le CE pense commencer les travaux pour la stratégie globale cantonale?
- Lors de la création de biotopes veillera-t-il à ce qu'ils fassent partie d'un réseau et qu'ils contribueront à relier les différents biotopes entre eux?
- Le CE va-t-il également prendre des mesures en faveur de la biodiversité dans d'autres politiques sectorielles? Si oui, dans lesquelles? Peut-il nous donner un exemple?

Quant à la motion 19.162 nous acceptons son classement. Nous suivrons de près l'élaboration de la stratégie et les travaux faits en faveur de la biodiversité.